

L'édito du maire

Cette année, en plus de ce bulletin municipal et du site internet, la mairie vous propose une source d'information complémentaire avec l'application pour smartphone « Panneau Pocket ». Elle est gratuite, n'hésitez pas à l'installer pour être informé et alerté rapidement.

La rentrée scolaire s'est bien passée avec 177 enfants inscrits sur notre école. Un nouveau prestataire a été choisi par le SIRIS pour la restauration scolaire.

Les travaux d'isolation de la mairie continuent et devraient s'achever cette année. Les travaux d'entretien de la voirie ont commencé cet été et se poursuivent, notamment à Renneville et à Saumery. Nos finances communales étant très restreintes, les projets attendent l'accord des subventions pour débiter, ce qui retarde souvent le calendrier d'exécution. Le gros dossier de cette fin d'année est la création du petit lotissement au Nuisement. Le permis d'aménager a été déposé cet été. J'espère la mise en vente rapide des lots pour retrouver une meilleure situation budgétaire.



Hameau de Coulemelle

En ce qui concerne l'intercommunalité, le transfert de compétence du service assainissement collectif a eu lieu comme prévu au 1^{er} janvier. Dans les grandes lignes, tout s'est bien passé et le service aux usagers est même amélioré. La Comcom travaille maintenant sur le transfert de la compétence eau potable, tout en avançant sur le PLUI. Je souhaite qu'un maximum d'entre vous donne son opinion sur ce document d'urbanisme important pour le développement de notre territoire, en participant au questionnaire ou aux réunions publiques par exemple. Vous trouverez les modalités de participation dans ce livret.

Je vous souhaite une bonne lecture tout au long de ces quelques pages élaborées par la commission communication et reste à votre écoute avec le conseil municipal tout au long de l'année.

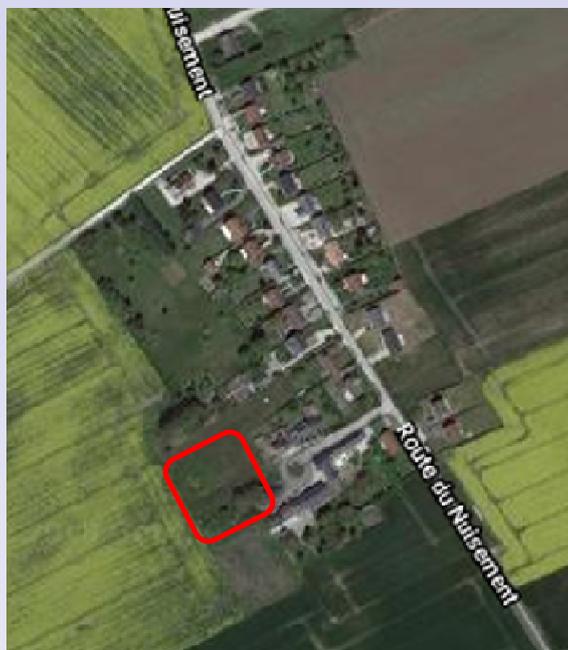
J-Bernard VALLOT, Maire (+ signature)



Le bourg, direction Châteaudun

Les Travaux

Bulletin septembre 2018



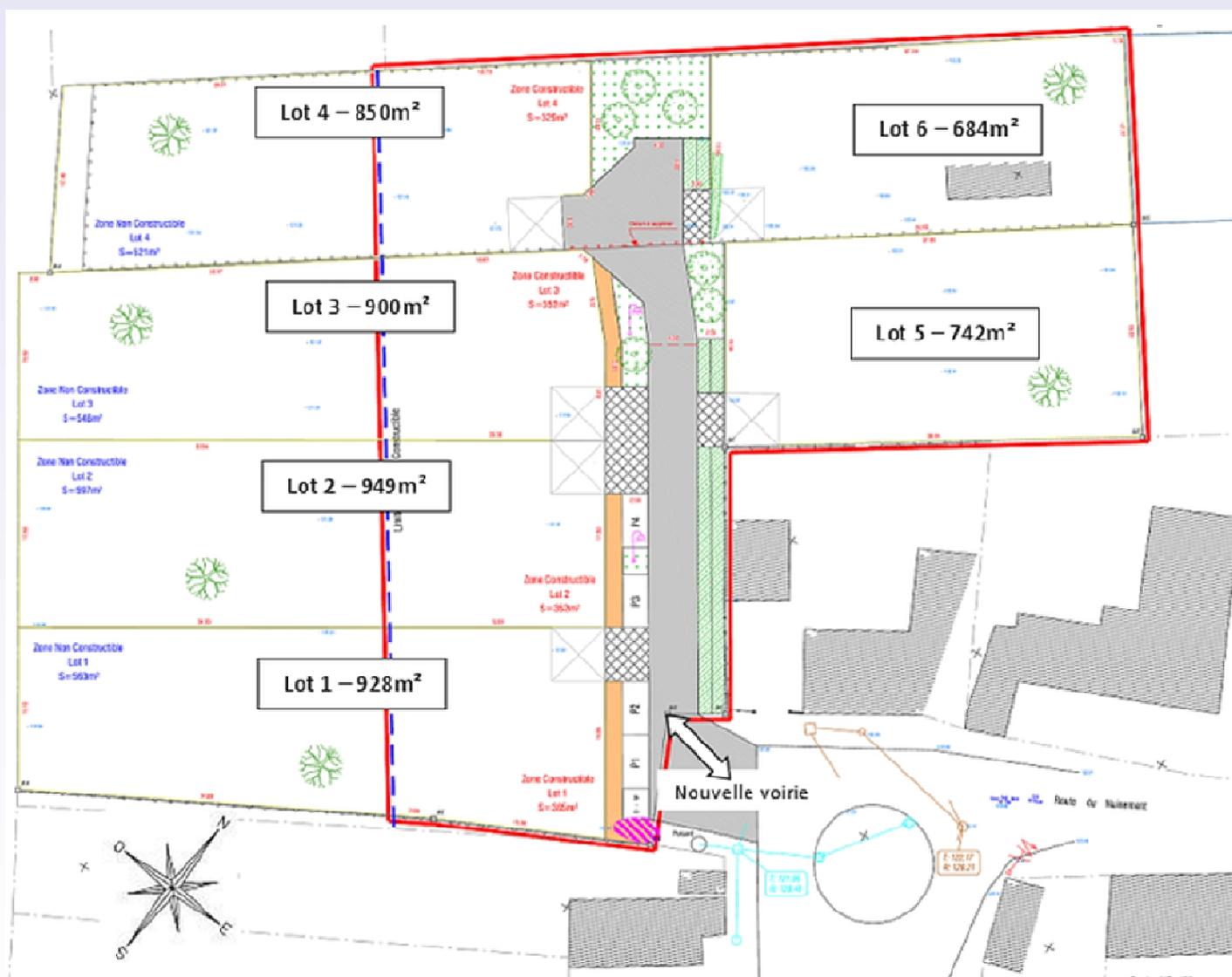
Le projet de création d'un petit lotissement municipal en prolongement du quartier du Nuisement se concrétise. Six lots ainsi qu'une nouvelle voirie seront créés. Le cabinet de géomètre AB associés à la Chapelle St Mesmin a été choisi pour la maîtrise d'œuvre.

Le permis d'aménager a été déposé cet été par la commune après validation par le conseil municipal.

La commercialisation des terrains est prévue pour cette fin d'année. Au moment où nous imprimons ce livret, il est encore trop tôt pour annoncer les prix de vente, mais ils seront au prix du marché local.

Les travaux commenceront dès la validation du PA par les services instructeurs si la météo le permet.

Voici à quoi devrait ressembler ce nouveau lotissement



Les travaux

Bulletin septembre 2018



Les travaux d'isolation de la mairie ont été réalisés. Les fenêtres ont été remplacées ; l'étage a été aménagé en bureau et salle de réunion.

Dans les toutes prochaines semaines, c'est la porte d'entrée de la mairie qui sera remplacée par une porte sur mesure ornée du blason de la République Française.

Cette nouvelle porte isolante satisfera également les normes d'accessibilité PMR.



Vue actuelle de la salle de réunion



C'est en cours :

La rénovation de la salle de réunion rue Joseph Dabout avec une isolation extérieure, le remplacement du faux plafond et des fenêtres. Ces travaux sont prévus à l'automne / hiver 2018.

La mise en place de clôture et de portillons autour de la salle polyvalente.

Les travaux de voirie à Renneville et à Saumery

Le remplacement de panneaux de signalisation et la réfection des passages piétons.

C'est en réflexion :

La création de places de stationnement le long de la route de Chartres.

La création d'un jardin du souvenir dans l'enceinte du cimetière.

La mise en place d'un système de vidéo surveillance en réseau avec d'autres caméras au sein de la Communauté de Communes Beauce Loirétaine. Ce dispositif permettra d'améliorer la sécurité sur notre territoire.



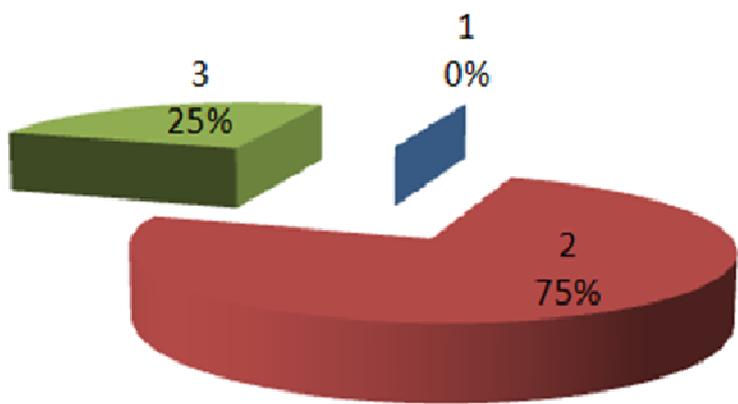
Les finances 2017 de la commune

Compte administratif

Bulletin septembre 2018

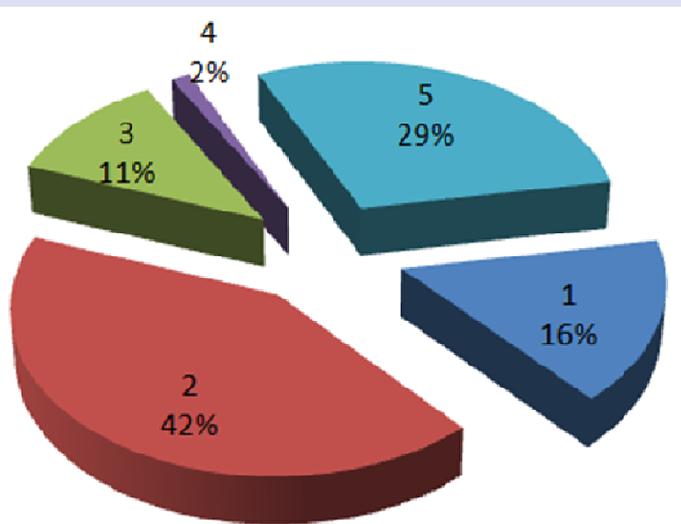
Somme des dépenses : 596 315 €

Investissement : Dépenses 144 343 €



- 1 - Immobilisations en cours : **0 €**
- 2 - Immobilisations Corporelles : **107 785 €**
Eclairage public Voirie commune,
Terrains nus,
- 3 - Emprunts : **36 558 €**

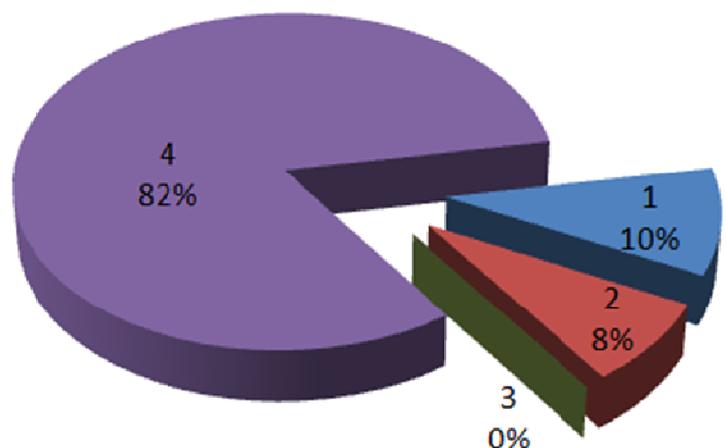
Fonctionnement : Dépenses 451 972 €



- 1 - Charges à caractères général : **73 141 €**
Electricité, Combustibles, Fournitures, Assurances..
- 2 - Autres Charges de gestion courante : **190 889 €**
Contribution syndicats intercommunaux dont Siris
- 3 - Atténuation de produits : **50 693 €**
Impôts, taxes, CCBL
- 4 - Charges financières : **5 829 €**
Intérêts réglés à l'échéance
- 5 - Charges du Personnel et Frais assimilés : **131 420 €**

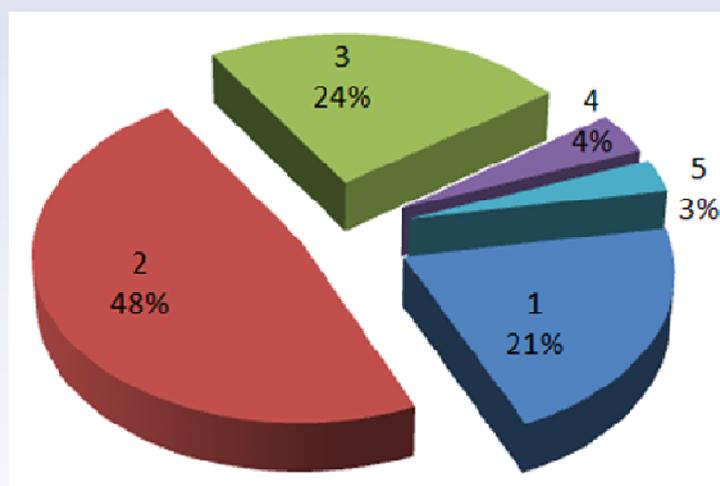
Somme des recettes : 601 556 €

Investissement : Recettes 76 231 €



- 1 - Dotation fond divers réserves : **7 663 €**
Taxes d'urbanismes Récupération TVA
- 2 - Subventions d'Investissement : **6 000 €**
Voiries, Amendes de police, dotations divers,
- 3 - Emprunts : **0 €**
- 4 - Excédent antérieur reporté : **62 568 €**

Fonctionnement : Recettes 525 325 €



- 1 - Résultat reporté : **111 166 €**
- 2 - Impôts et Taxes : **250 384 €**
Taxes foncières et habitations
- 3 - Dotations Participations et Subventions : **126 176 €**
Dotations globales, Préfecture, Taxes Professionnel
- 4 - Produits des Services : **21 155 €**
Frais d'interventions eau assainissement et budgets annexes
- 5 - Autres produits de gestion : **16 444 €**
Revenus des Immeubles

En résumé : Le bilan 2017 reste équilibré malgré la baisse des dotations (46 k€ sur 5 ans). La vente des lots du Nuisement prévue sur 2019, permettra d'augmenter nos recettes sur le prochain exercice.

Le Groupe scolaire « La clé des champs »

Bulletin septembre 2018

En cette période de rentrée, il est important de faire un zoom sur le groupement scolaire basé sur notre commune.

Pour rappel, le syndicat intercommunal (SIRIS) qui gère ce regroupement, comporte 4 communes : Gémigny, St Sigismond, Tournois et St Péray la Colombe.

Le groupe scolaire comprend 3 bâtiments : la maternelle, le primaire et le restaurant / garderie.

11 agents assurent les services périscolaires et le ménage.

9 professeurs des écoles assurent l'enseignement scolaire.



Le secrétariat du SIRIS est basé à la mairie de Saint Péray la Colombe, vous pouvez le joindre par e-mail :

siris-sp@orange.fr

En septembre 2018, l'école dirigée par Mme GAZANGEL compte 177 élèves répartis en 8 classes :

Classe	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Effectifs	20	17	25	23	16	28	21	27	177
	Total maternelle : 62			Total élémentaire : 115					

La mosaïque réalisée par les élèves en 2016/2017



Rentrée septembre 2018



Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous les élèves, à leurs professeurs et au personnel du SIRIS.

L'association des parents d'élèves

Bulletin septembre 2018

Cette année encore, l'association des parents d'élèves a organisé différentes animations et manifestations qui ont permis de rassembler les petits et les grands.

Les recettes de ces activités permettent de soutenir et de participer à des sorties scolaires, à la classe verte, à l'achat de matériel, au spectacle de Noël...

Sur 2017/2018, c'est un total de 3150 € qui a été reversé à l'école, dont 300 € par classe pour le financement de sorties scolaires.

Le dynamisme de cette association et de ses membres est à souligner. Les photos de cette page n'illustrent qu'une partie des activités réalisées avec succès sur 2017/2018.



L'atelier prévention routière, initiation aux premiers secours avec la participation des pompiers le 21 avril 2018.



La boom déguisée / partie crêpe du 25 novembre 2017 à Tournois



Le marché paysan le 27 mai avec la participation d'une jeune troupe de théâtre



La kermesse le 23 juin 2018 en prolongement de la fête de l'école



Pour tout complément d'information :
Président : Mr Benoit LECLUSE
amicalestperavy@laposte.net

Le centre de loisirs du mercredi

Bulletin septembre 2018

Pour la troisième année, le centre de loisirs (Accueil Collectif de Mineurs) mis en place par le SIRIS (syndicat scolaire) accueillera les enfants le mercredi toute la journée sur des thématiques très variées choisies en concertation avec les enfants.

Nos 4 animatrices ont à cœur de proposer aux enfants en fonction de leur âge des activités ludiques, sportives et culturelles réparties selon le calendrier scolaire et en accord avec le projet pédagogique.

Le nombre d'enfants inscrits pour cette rentrée est en augmentation par rapport à l'année dernière avec une moyenne de 22 enfants présents de septembre 2017 à juillet 2018. 44 enfants différents ont fréquenté le centre de loisirs sur cette même période, certains plus régulièrement que d'autres.

Preuve en est que ce nouveau service sollicité par les parents correspond à un besoin de notre époque.

Quelques exemples d'activités :

Fabrication de petits objets, d'instruments de musique.

Rallye photo,

Jeux de plein air.

Pratique de plusieurs activités sportives.

Chant et chorégraphies.

Réalisation de BD et de films.

Sortie en bus : parc floral, château d'Auvilliers et parc de structures gonflables.



L'équipe d'animatrices du mercredi



Les cérémonies du 11 novembre 2017, avec l'exposition sur la Grande Guerre organisée par les membres de l'association LIBERTY GI.



Cérémonie du 08 mai 2018:



Pour plus d'informations :LIBERTY GI

M. PROULT Romain liberty.gi.1944@gmail.com

Le 18 Mai 2018, une tradition respectée :

En lien avec la mairie, les Amis de l'orgue accueillent un membre d'une des familles Américaine de passage pour un dépôt de gerbe. Cette année les enfants de l'école étaient présents avec leur directrice et professeurs. Ils ont déposé des fleurs et ont interprété les hymnes Américains et Français. Belle initiative que notre historien local Maurice JOUSSET pourra ajouter à la « Conservation du Patrimoine ». Bravo à ces jeunes et à leurs éducateurs !



Vie locale

Bulletin septembre 2018



Le 07 février 2018, 27cm de neige ont recouvert notre territoire. De jolis paysages sont apparus.

Une occasion pour tous d'avoir un autre regard sur notre village.

A la salle polyvalente, c'est une cinquantaine de chauffeurs de poids lourds bloqués sur la route qui ont été accueilli. Des habitants bénévoles se sont spontanément présentés pour offrir à ces naufragés de la route du café et un repas chaud.

Il n'est pas rare que certains chauffeurs traversent encore St Pérvy en klaxonnant en guise de remerciement et souvenir de cette journée d'hiver un peu particulière.



Le 05 mars 2018, c'est la 76ème édition du Paris/ Nice qui a traversé les rues de St Pérvy.

Ce fut l'occasion de saluer et d'encourager les 154 coureurs.



C'est avec fierté que le 1^{er} couple pacsé s'est uni sur la commune le 31 mai 2018 depuis que la législation a transféré ce pouvoir aux mairies en novembre 2017.

Nous souhaitons beaucoup de bonheur à M DA SILVA CRUZ et Mme FERREIRA.



La vie locale

Bulletin septembre 2018

Le club de l'amitié

Tout au long de l'année, le club de l'amitié organise des activités et sorties.

Sur la période fin 2017/début 2018, il y a eu notamment :

- La vente annuelle en octobre,
- Le repas, spectacle à la Ferté St Aubin en novembre,
- La sortie dans l'orne le 04 décembre avec repas à la ferme de la Michaudière, visite d'une biscuiterie, et villages illuminés,
- Le loto du 04 mars 2018,
- Le spectacle cabaret à Chécy le 26 mars 2018.

Le dynamisme de l'équipe et du club fait que toutes ces activités rencontrent un franc succès.



Le CLUB DE L'AMITIÉ, Contact : Mme Solange CABRE

sdcabre@yahoo.fr

Les Clapotins

Ce lieu d'accueil jeunes enfants parents se tient tous les jeudis matins de 8 h 45 à 11 h 30, (sauf pendant les vacances scolaires).

Il a pour mission de réunir les jeunes enfants de 0 à 3 ans, pas encore scolarisés, accompagnés de leurs parents ou grands-parents, assistante maternelle etc... pour jouer, échanger, de façon à rompre l'isolement et habituer petit à petit le jeune enfant à la collectivité. Les mamans enceintes sont également conviées.

Ce projet a été initié par le CLAP (association de loisirs et d'animation de PATAY) et la CAF. Le lieu : la salle des associations, a été mis à disposition par la municipalité de St Pérvy la Colombe. L'animation est assurée par une salariée du CLAP et 3 bénévoles qui se relaient, de façon à avoir deux accueillantes chaque jeudi matin. Actuellement, une moyenne de 10 enfants avec leurs accompagnants, participent aux séances.



La vie locale

Bulletin septembre 2018

Famille rurale

Les activités dispensées sur St Pérary, Tournois ou Gémigny permettent à tous, adultes et enfants à partir de 4 ans de participer à de nombreux loisirs :

- Gym adultes / Pilates
- Gym enfants
- Tennis de table
- Hip-Hop
- Danse de salon
- La marche
- Art Floral
- Atelier théâtre
- Couture / patchwork
- Atelier olfactif / initiation dégustation de vins
- Atelier cuisine



Pour tout complément d'information :

Mme Michèle BRUNEAU
02 38 75 72 73
michele.bruneau@hotmail.fr

Site internet :
[WWW.famillesrurales.org/association:st pérary la colombe](http://WWW.famillesrurales.org/association:st%20p%C3%A9rary%20la%20colombe)

Les amis de l'orgue

Ces rendez-vous musicaux permettent de faire raisonner de belles et grandes voix au sein de la commune.

Nous avons pu écouter cette année :

- Le concert du 17 septembre à l'occasion des journées du Patrimoine. Orgue et Harpe, un moment de grande émotion.

- Le concert de Noël du 3 décembre, présidé par Pauline MARTIN, Vice Présidente du Conseil Départemental et J-Bernard VALLOT, Maire de Saint Pérary la Colombe.

Les Moineaux du Val de Marne nous ont émerveillés par leur rigueur et leur talent, un concert d'une grand beauté.

- Les auditions le 29 juin 2018 des Élèves de l'École Intercommunale d'orgue afin de présenter le fruit de leur travail.

- Le concert du 30 juin 2018, dans le cadre des Assises des Villes johanniques à Patay et Meung sur Loire avec l'Ensemble vocal « Éphémères », sous la Direction d'Émilie LEGROUX Adrien LEVASSOR, à l'Orgue. Les Chanteuses, toutes musiciennes confirmées, nous livrent ce moment exceptionnel de belle musique.



Toutes ces rencontres musicales sont porteuses de valeurs artistiques, humaines et permettent un accueil chaleureux réservé à tous publics venus de différents villages, souvent de très loin : Paris, Chartres, Orléans permettant de découvrir des activités musicales en milieu rural qui ne cessent de croître depuis maintenant 18 ans.

Hélène KAFFES

Pour tout complément d'information :

L'école intercommunale d'orgue Mme Hélène KAFFES

02 38 75 74 12 @ orguestperavy.neowordpress.fr / helene.kaffes@wanadoo.fr

La vie locale

Bulletin septembre 2018

Le comité des fêtes

Le vide grenier a été encore gâché par la météo.

L'équipe du comité des fêtes s'est encore bien démenée cette année pour les festivités du 13 juillet au soir.

Nous les remercions pour ces bons moments passés à table et durant la soirée dansante.

Le comité travail actuellement à l'organisation d'une soirée qui vous sera proposée fin Novembre.



Comité des fêtes

M. Philippe GASS

02 38 80 89 27

Le repas de la commune

Le 18 mars dernier, le repas de la commune a réuni les aînés et le conseil municipal. 61 convives étaient présents.

A cette occasion, les doyens de la commune Mme Jacqueline Lorcy 93 ans et M. Bernard Hinault 90 ans ont reçu le traditionnel présent de la part de la mairie.



JSP : la relève est assurée !



Cette année sous l'impulsion de l'adjudant J-Michel LAFORGE, président de l'amicale des sapeurs-pompiers, une section de jeunes sapeurs-pompiers (JSP) a été créée sur le centre de secours de Patay/St Péray la Colombe. C'est la 13^{ème} section du Loiret et 12 jeunes ont été incorporés en ce début de septembre. La première journée a permis d'échanger avec les parents et les jeunes se sont vu remettre leurs uniformes. Ces cinq filles et sept garçons âgés de 12 à 14 ans se retrouveront les samedi matin des semaines scolaires pendant 4 ans.

Le cursus qu'ils entament les mènera, grâce à leurs efforts et leur assiduité, à l'obtention du brevet de jeune sapeur-pompier. L'objectif est de les initier au métier de sapeur-pompier, de développer leur esprit de solidarité et pourquoi pas... susciter des vocations. L'école des jeunes sapeurs-pompiers est la voie royale pour devenir sapeur-pompier volontaire ou professionnel. Elle permet aussi d'assurer un renouvellement des effectifs sur les centres de secours.



Pour devenir JSP dans le Loiret :

Pour devenir JSP dans le Loiret, il faut être âgé entre 12 et 18 ans, produire un certificat d'aptitude physique établi par un médecin sapeur-pompier ainsi qu'un certificat de vaccination à jour, fournir une autorisation parentale et satisfaire aux épreuves de sélection arrêtées par chaque section (écrites, orales et sportives).



Les conseils municipaux

Bulletin septembre 2018

Comptes rendus sommaires des conseils municipaux

Séance du 31 octobre 2017

Le conseil municipal,

- est informé :

De la rentrée scolaire 2017,
De l'exposition de l'association Liberty-GI pour la commémoration du 11 novembre,
La livraison des décorations de Noël d'ici la fin novembre,
De la mise en place d'un lieu enfants/parents par l'association CLAP Patay, accueil tous les jeudis matin à la maison des associations,
Du projet d'urbanisation des terrains au Nuisement

- vote :

Le taux de la taxe d'aménagement à 5% à compter du 01/01/2018
Le transfert de charges à la CCBL
Le transfert de la compétence GEMAPI à la CCBL
La mise en place de régie de recettes et d'avances

Séance du 12 décembre 2017

Le conseil municipal,

- est informé :

Du retour du CAUE sur le projet d'urbanisation des terrains au Nuisement,
D'appel à projets pour la DETR 2018, dépôt des dossiers avant le 15 janvier 2018,
Mme Riant Claudine est chargée de la gestion de la salle polyvalente à compter du 01/01/2018 en remplacement de Mme Michèle DUMAS,
Du début des travaux d'isolation de la Mairie le jeudi 14 décembre,
Du résultat du sondage de la facturation de l'eau : 181 réponses sur 354 compteurs :
Facturation annuelle : 63 retours / Facturation biannuelle : 54 retours / Facturation mensuelle : 63 retours
De l'assemblée générale du comité des fêtes le 05 janvier 2018 à la maison des associations

- vote :

Le tarif de l'assainissement 2018 : pas d'augmentation de la part fixe
La taxe de raccordement à l'assainissement à 2000€ à compter du 01 janvier 2018
L'organisation du repas des aînés (annule la délibération N°9 du 27 février 2017):
A partir de 65 ans : repas offert - De 60 à 65 ans : participation de 30€ - Conjoint de moins de 65 ans : participation de 30€
Après délibération, le conseil ne fait pas valoir son droit de préemption sur la boulangerie

Séance du 30 janvier 2018

Le conseil municipal,

- Est informé :

De la disponibilité des logements du 20B rue de Châteaudun,
Des modalités de la prochaine facturation de l'eau : facturation bi-annuelle,
De la date du repas des aînés : le dimanche 18 mars à la salle polyvalente,
Des nouvelles modalités d'accueil du public :
Des permanences ouvertes au public de la mairie les mardi et mercredi après-midi et le jeudi matin et fermeture un samedi par mois pour améliorer le service à la population,
Suite aux travaux réalisés sur les parcelles YH 61 et 16 à côté du stade de foot,
le conseil évoque les modalités d'exploitation du terrain,

- Vote :

L'affectation du résultat 2017 de l'assainissement sur le budget communal pour reversement à la CCBL suite au transfert de charges au 01.01.2018,
La prolongation du bail précaire pour la parcelle YC 20 à M. Denis PELE,

Les conseils municipaux

Bulletin septembre 2018

Séance du 03 avril 2018

Le conseil municipal,

- Vote :

- Le compte de résultat et de gestion du CCAS ;
- L'affectation du résultat 2017 du CCAS ;
- Le compte de résultat et de gestion de l'ASSAINNEMENT ;
- L'affectation du résultat 2017 de l'ASSAINNEMENT et le reversement de ce résultat à la CCBL ;
- Le compte de résultat et de gestion du service de l'EAU ;
- L'affectation du résultat 2017 du service de l'EAU ;
- Le tarif 2018 pour le service de l'EAU ;
- Le budget primitif 2018 pour le service de l'EAU ;
- Le compte de résultat et de gestion de la Commune ;
- L'affectation du résultat 2017 de la Commune ;
- Le budget primitif 2018 pour la Commune ;
- L'augmentation des tarifs pour la salle polyvalente ;
- Le maintien des tarifs des concessions cimetières.

Séance du 22 mai 2018

Le conseil municipal,

- Est informé :

- Du retour sur les ateliers du PLUI-H
- Des concertations publiques à Sougy pour le PLUI-H, le mardi 29 mai 2018
- De la mise en place de l'application PanneauPocket sur la commune
- De l'envoi des factures estimées pour l'eau fin mai 2018

- Vote :

- L'attribution des subventions aux associations locales
- L'attribution de compensation des charges transférées à la CCBL
- L'instruction des dossiers d'urbanisme par le SADSI
- Le dossier de subvention DSIL 2018 pour le remplacement de la porte d'entrée de la Mairie
- L'étude de faisabilité d'un projet de lotissement de 5 maisons au Nuisement

Séance du 24 juillet 2018

Le conseil municipal,

- Est informé :

- De la fermeture de la Mairie pendant la période estivale (30/07 au 17/08).
- Du suivi des travaux de rénovation thermique de la Mairie.
- Du dossier départemental des risques majeurs.
- Du fait que l'entretien des espaces verts à Coulemelle doit être fait plus régulièrement.
- Qu'un poteau téléphonique penche au Nuisement

- Vote :

- Le découpage des parcelles pour le lotissement du Nuisement.
- Le règlement intérieur du lotissement du Nuisement.
- Une décision budgétaire modificative.
- Le projet d'étude d'installations de caméras de surveillance sur le territoire de la commune.
- L'attribution du marché de voirie à Eurovia en commun avec la CCBL et 3 autres communes.
- La mise à disposition de personnel technique de la commune pour l'entretien des espaces verts le long des voiries communales transférées à la CCBL.
- Le délégué à la protection des données : M. Pascal LUCCHESI-PALLI.

La communauté de communes Beauce Loirétaine :

Au total, 16.550 personnes* sur 7000 logements* habitent le territoire (398.6 Km²) de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine. Son président, élu par le Conseil Communautaire composé par les représentants des 23 communes, est Monsieur Thierry BRACQUEMOND.

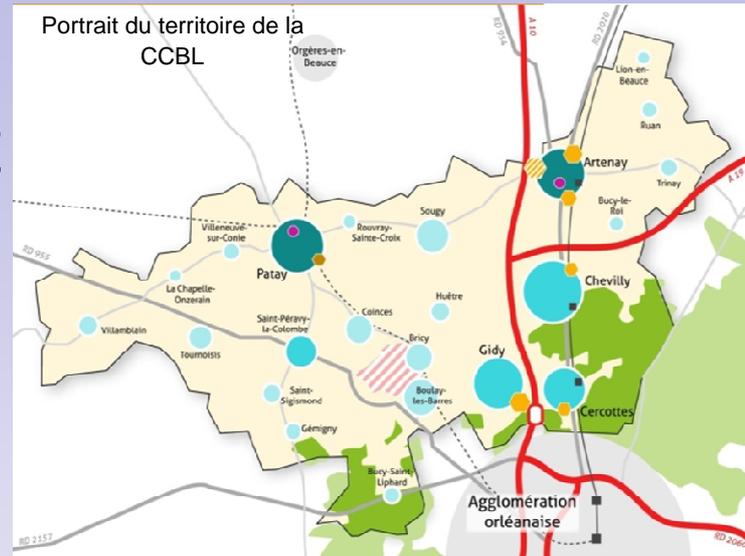


Les communes membres sont :

Artenay, Boulay-les-Barres, Bricy, Bucy-le-Roi, Bucy-Saint-Liphard, Cercottes, Chevilly, Coinces, Gémigny, Gidy, Huêtre, La-Chapelle-Onzerain, Lion-en-Beauce, Patay, Rouvray-Sainte-Croix, Ruan, Saint-Péravy-la-Colombe, Saint-Sigismond, Sougy, Tournois, Trinay, Villamblain, Villeneuve-sur-Conie.

Les différentes compétences de la C.C.B.L. sont traitées dans le cadre de plusieurs commissions thématiques réunissant les élus :

- Finances
- Voirie
- Urbanisme
- Développement économique
- SPANC (Service Pour l'Assainissement Non Collectif)
- Bâtiments sportifs
- Cadre de vie et action sociale
- Assainissement collectif



* information INSEE 2015

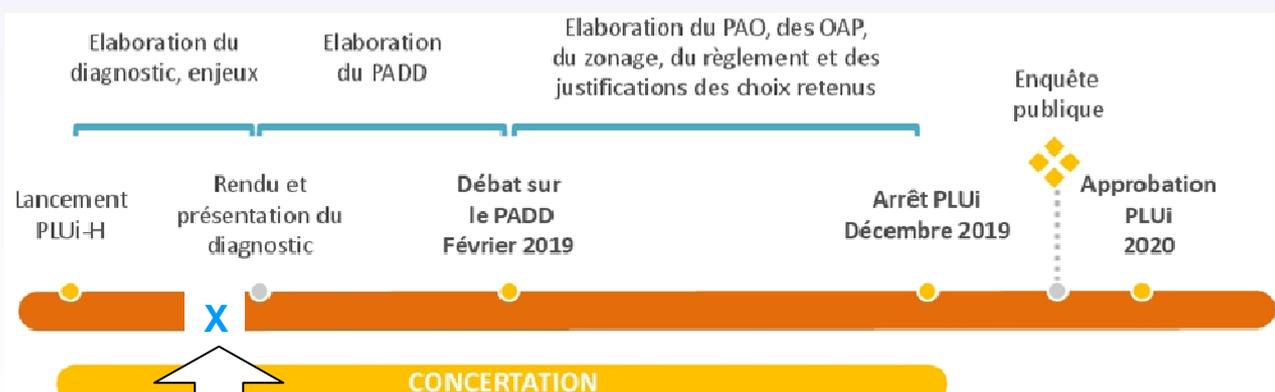
Pourquoi un Plan Local D'urbanisme Intercommunal :

- Pour mettre à jour tous les documents d'urbanisme sur notre territoire
- Pour avoir une démarche globale optimisée et cohérente
- Pour maîtriser les enjeux majeurs de l'aménagement du territoire de demain
- Pour anticiper différentes problématiques (logement, zones d'activité, agriculture, transport, etc.)

Documents d'urbanisme en vigueur :

- 4 Plans Local d'Urbanisme (PLU)
- 2 Plans d'Occupation des Sols (POS) non applicables,
- 6 cartes communales
- 11 communes sans document d'urbanisme (Règlement National d'Urbanisme)

La démarche PLUi-H, où en sommes-nous ?



Ateliers habitants le 26 septembre 2018
(sur inscription)

Pour plus d'informations : <http://www.cc-beauceloiretaine.fr/>

Les informations pratiques

Bulletin septembre 2018

Emménagement / déménagement

Vous venez d'emménager dans notre commune, ou, au contraire, vous vous apprêtez à partir vers d'autres horizons....

Merci de passer en mairie pour nous en informer.



La procédure de délivrance de la carte nationale d'identité, des passeports, permis de conduire et certificats d'immatriculation fait l'objet d'une pré-demande en ligne sur internet.

Vous avez la possibilité de faire une pré-demande en ligne depuis votre domicile en vous connectant sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS):

<https://ants.gouv.fr>

Il faut créer un compte sur le site puis compléter le document (état-civil, adresse, photo, etc.). Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mail un récapitulatif sur lequel figure, notamment, le numéro de la pré-demande et un QR code qui seront nécessaires pour finaliser votre dossier dans une mairie équipée de système d'enregistrement biométrique. Les mairies équipées les plus proches de St péray sont Ormes et Artenay. En cas de difficultés, la mairie de votre commune reste à votre service pour vous aider.

Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne
<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site
<https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Les informations pratiques

Bulletin septembre 2018

Les commerces et services sur la commune :



D.J. TRANSPORTS

(transport de meubles, montage et démontage, petits déménagements)

27 r Orléans - tel 06 12 73 28 14

TAXI LA COLOMBE

13 lieu-dit Saumery - tel 02 38 75 76 97

ADP TRANSPORT

(benne céréales – TP – Porte engin – 6x4 – Plateau)

7 Ld Chesne - tel : 02 38 80 89 97



JD NOUVELLES ENERGIES

(chauffagiste)

14 r Moulin - tel : 06 33 75 12 95



BOULANGERIE PINAULT

5 r Châteaudun - tel : 02 38 80 82 63

PIZZ'A LOLO

Le mardi soir place de la mairie
tel : 06 41 60 78 77



RENAULT DT SEVIN SARL

22 Bis r Châteaudun - tel: 02 38 75 77 00

PROULT ROMAIN - INDIANCARS

(pour véhicule militaire)

25 rte Orleans - tel : 02 38 75 07 27



COIFFURE A DOMICILE

Magdalena Pouradier

tel : 06 65 49 19 12



GITE DE LA FONTAINE

Ref : H45G003661

tel : 02 38 43 30 90



ASSISTANTES MATERNELLES

La liste des assistantes maternelles est disponible sur le site web de la mairie.

Pour tout renseignement, contacter :

RAM « LIBELLULES » CCBL

45410 SOUGY—tel : 02 34 32 86 58

Les informations pratiques

Bulletin septembre 2018

Pas de déjections canines sur les trottoirs, ni sur tout autre espace public

L'article 99 du règlement sanitaire départemental stipule que sur la voie publique « il est interdit de jeter, de déposer ou d'abandonner des pelures, des épiluchures et résidus de fruits et légumes et, d'une façon générale, tous débris ou détritus d'origine animale ou végétale susceptible de souiller la voie publique ou de provoquer des chutes ».

Neige, verglas, herbes folles, etc : **Chacun doit balayer devant sa porte**

Chaque habitant est tenu d'enlever la neige tombée sur le trottoir au droit de son habitation (cf; code de la voie routière), les services publics étant quant à eux, chargés de déneiger les chaussées.

La propreté et l'esthétique de notre commune dépendent de chacun de nous. Merci pour l'effort que chacun d'entre nous voudra bien consentir.

Vos gestes citoyens seront appréciés de tous.

La commune a mis en place en 2017 un nouvel outil très simple afin de communiquer les informations municipales et d'alerter en temps réel : **PANNEAUPOCKET**

**Télécharger gratuitement l'application sur googleplay /
appstore ou sur www.panneaupocket.com**

Les communes de Patay, Bricy et Sougy disposent également de cette solution.



FACTURE D'EAU ET ASSAINISSEMENT

Pour rappel, l'assainissement a été transféré à la Communauté de Communes Beauce Loirétaine le 01 janvier 2018.

Suite au sondage réalisé en 2017, une facturation biannuelle a été mise en place.

En juin 2018, il a été adressé une facture calculée sur la moitié de la consommation de l'année précédente. A partir d'octobre 2018, une facture de régularisation par rapport à la consommation réelle relevée au printemps 2018 sera adressée.

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie a le plaisir de vous offrir l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux et l'actualité de votre commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



LA SOLUTION MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE



Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019. D'ici là, vous pouvez, si besoin, vous inscrire sur les listes électorales en vous rendant en mairie avant le 31 décembre 2018.

Les informations pratiques

Bulletin septembre 2018

Liens utiles

Permanence de la Mairie :

Mardi de 14h00 à 18h00

Mercredi de 14h00 à 17h00

Jeudi de 9h00 à 12h00

Samedi de 9h00 à 12h00

(fermeture le 1er samedi de chaque mois)

tél. : 02 38 80 82 55

mairie.st.peravy.la.colombe@orange.fr

Groupe scolaire

« La clé des Champs »

tél. : 02 38 80 82 14

Bibliothèque Intercommunale

Mercredi de 17 h 00 à 19 h 00

Vendredi de 17 h 30 à 19 h 00

Samedi de 11 h 15 à 12 h 15

Déchetterie de Patay

Du 1er mai au 30 octobre

Lundi : de 09h à 12h & de 14h à 17h

Jeudi : de 09h à 12h & de 13h à 17h

Vendredi de 14h à 17h

Samedi : de 09h à 12h & de 14h à 17h

(nouveaux horaires à partir d'octobre)

La Poste de PATAY

Lundi: fermé

Mardi: de 9h à 12h & de 14h30 à 17h

Mercredi: de 9h à 12h & de 14h30 à 17h

Jeudi: de 9h à 12h & de 14h30 à 17h

Vendredi: de 9h à 12h & de 14h30 à 17h

Samedi: de 9h à 12h

Gendarmerie

La gendarmerie de Patay est ouverte l'après-midi des lundis, mercredis et samedis

de 14h00 à 19h00

tél. : 02 38 52 39 80

Tarif des services

Prix de l'eau:

1.56€ TTC / m3

47.47€ (abonnement)

Prix de l'assainissement:

2.09€ TTC / m3

25.00€ (abonnement)

Taxe de raccordement au ré-

seau d'assainissement:

2000€ (payable en 2 fois)

Prix des concessions dans le

cimetière:

270€ pour 30 ans

390€ pour 50 ans

Location de salle :

Exemple de location pour 12h par un habitant de la commune

Salle polyvalente 215€ *

Salle des associations 50€ *

*tous les détails sur le site WEB ou en mairie

Prix du repas à la cantine:

3.75€

Prix de la garderie:

1.55€ à 2.45€ en fonction du quotient familiale par garde

Prix de l'accueil de loisirs du

mercredi :

5.25€ à 15.25€ suivant quotient familial

Services à la personne

ADMR

32 bis rue Bagneux

45140 ST JEAN DE LA RUELLE

02 38 70 50 51

Familles Rurales

50 rue Curembourg

45404 FLEURY LES AUBRAIS

02 38 65 48 77

Beauce Val Service

4 , Rue du Dr Pierre Legris

45310 PATAY,

02 38 74 62 25

Groupe de parole Alzheimer sur PATAY

contacter France Alzheimer Loiret
au 02 38 62 05 47

Etat civil 2017 :

11 Naissances

0 Mariage, 0 Pacs

2 Décès

742 habitants

(Chiffre INSEE au 01/01/2018, date de référence statistique du 1er janvier 2015)

Crédits photos :
Commune de St Pérvy la Colombe
La république du centre

Retrouvez toutes les informations de la commune sur
notre site

www.saintperavylacolombe.fr

Et sur Facebook « saintperavylacolombe »